



Police

5334

ZONE DE POLICE
DE LA BOTTE DU HAINAUT
Route de Mons 74
6470 SAUTIN

AVIS

Conformément à la loi du 07 décembre 1998 organisant un service de police intégré, structuré à deux niveaux, notamment l'article 85, alinéa 2, le Collège de police porte à la connaissance de ses administrés que le Conseil de police s'est assemblé le 18 décembre 2023.

SEANCE PUBLIQUE

1. Procès-verbal de la séance du 30/10/2023 : approbation
2. Convention de sécurité routière 2024 : décision
3. Budget 2024 : décision
4. Organisation future des implantations de la zone Botha : accord de principe
5. Mode passation des marchés extraordinaires et Voies et Moyens : décision
6. Ouverture en urgence d'un emploi Calog de niveau C au grade d'Assistant à temps plein service RH : ratification
7. Approbation de la modification budgétaire numéro 2 par Monsieur le Gouverneur : information
8. **En urgence** : Approbation des comptes 2022 par Monsieur le Gouverneur : information

HUIS CLOS

9. Procédure de mobilité 23-04 - Emploi de Cadre Moyen au Service Intervention : désignation
10. Emploi de niveau C au grade d'Assistant à temps plein convention de sécurité routière : information
11. Mise à la pension temporaire d'un membre du personnel pour inaptitude physique au 01/12/2023 : décision

La liste des décisions adoptées au cours de cette séance est consultable au secrétariat de la zone de police situé Route de Mons 74 à 6470 SAUTIN du 19 décembre 2023 au 05 janvier 2024, du lundi au vendredi de 0900hr à 1200hr et de 1400hr à 1600hr.

A SAUTIN, le 19 décembre 2023.

Le Chef de Corps,

Vincent MATHY

Le Président,

Jean-François GATELIER